



Nouméa, le 14 septembre 2017

L'inspecteur général de l'administration
de l'éducation nationale et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
directeur général des enseignements

à

Monsieur Hervé DESPREZ
Conseiller principal d'éducation
Lycée Michel Rocard

Pôle Expertise
des établissements
et de la pédagogie

Inspection pédagogique du
second degré

VR/IPR
n° 3211/2017-00579

Affaire suivie par
Jérôme CLEMENT
Bureau 221
Téléphone
(687) 26 62 59
Fax
(687) 26 62 07
Mél.

jerome.clement@ac-
noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

Monsieur le Conseiller principal d'éducation,

Je fais suite à votre courrier électronique en date du 12 septembre 2017 et vous remercie d'avoir accepté de participer à l'organisation et d'assurer le suivi des élèves admissibles à Sciences Po Paris, comme vous l'aviez fait les années passées, lors de l'Université d'hiver qui se tiendra du 9 au 13 octobre 2017 dans le cadre du dispositif « éducation prioritaire Sciences Po Paris ».

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller principal d'éducation, à l'expression de mes salutations distinguées.

L'inspecteur général de l'administration
de l'éducation nationale et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
directeur général des enseignements

Jean-Charles RINGARD-FLAMENT